



# Mini-Val février 2023

2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1  
 819 657-4790 [info@val-racine.com](mailto:info@val-racine.com) [www.municipalite.val-racine.qc.ca](http://www.municipalite.val-racine.qc.ca)

*Crédit photo : Angèle Rivest*



## AGENDA FÉVRIER - MARS 2022

14 février	Heureuse Saint-Valentin!
23. février	Réunion comité Les Dynamiques 13h30
26 février au 4 mars	Relâche scolaire pour les élèves de la région du Granit
7 mars	Séance ordinaire du Conseil municipal 19h

## SOMMAIRE

Adoption des règlements no 312, 313 et 314.....	p. 2
Élection partielle – poste de conseiller no 1 .....	p. 2
Bonnes pratiques pour déneigement en hiver.....	p. 2
Disposition des bacs en bordure de route.....	p. 2
Ramonage de votre cheminée.....	p. 2
Arbres fragilisés, aviser Hydro-Québec .....	p. 2
Comité Les Dynamiques : remise de tablettes Samsung.....	p. 3
Comité de Loisirs à la recherche de bénévoles .....	p. 3
Persévérance scolaire.....	p. 3
Sous le ciel étoilé : Projet mondial .....	p. 4
Prévention suicide .....	p. 4

## ADOPTION DES RÈGLEMENTS N° 312, N° 313 et N° 314

- Lors de la séance ordinaire du 7 février 2023, les règlements suivants ont été adoptés :
  - n° 312 : Régissant les comptes de taxes et fixant le taux de taxes 2023
  - n° 313 : Relatif à la démolition d'immeubles
  - n° 314 : Relatif à l'interdiction de certains sacs de plastique à usage unique

## ÉLECTION PARTIELLE - POSTE DE CONSEILLER No 1 - CANDIDATS

À partir du 20 février, nous recevons vos déclarations de candidature. Une trousse est disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture, pour ceux et celles qui désirent se présenter à l'élection 2023. Vous devez venir déposer sur place votre candidature au bureau municipal de 8h30 à 12h et 13h à 16h30 et exceptionnellement, le vendredi le 3 mars entre 9h et 16h30 sans interruption.

## BONNES PRATIQUES POUR LE DÉNEIGEMENT EN HIVER

Afin d'éviter des pratiques dangereuses pour les usagers de la route, les employés et équipements de déneigement de la municipalité, il est strictement interdit :

- d'envoyer de la neige sur les voies publiques, de transporter la neige sur l'autre côté du chemin ni de laisser des traces de neige sur les chemins publics;
- d'accumuler de la neige dans l'accotement lors du déneigement des boîtes aux lettres;
- de stationner votre véhicule sur les voies publiques sur tout le territoire de la municipalité de 24 h à 7 h et ce jusqu'au 15 avril.



### ✓ BONNE FAÇON



Photo : Municipalité de Petite-Rivière Saint-François

### ✗ MAUVAISE FAÇON



## DISPOSITION DES BACS EN BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE

Les bacs à ordures et de recyclage doivent être disposés de façon à ne pas obstruer le corridor de déneigement. Il est de votre devoir de bien les disposer dans vos entrées de cours en bordure du chemin public tout en évitant de les mettre sur l'emprise de la voie publique. Cette façon de faire s'applique tout au long de l'année.

Nous vous recommandons également de disposer votre bac le dimanche soir puisqu'en principe, les cueillettes sont effectuées très tôt les lundis matin.

## RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE

Pour votre sécurité personnelle et celle de votre résidence, nous vous rappelons qu'il est primordial de faire ramoner régulièrement votre cheminée. Voici les coordonnées de deux entreprises en ramonage dans la région du Granit :

Ramonage Malex (situé à Milan) : 819 657-4578

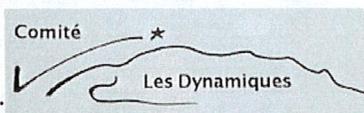
Ramonage Mathieu (situé à Audet) : 819 549-2511; lawrencemathieu@hotmail.com



## ARBRES FRAGILISÉS : ÉVITONS LES PANNES

Les tempêtes de neige fragilisent les arbres à de nombreux endroits. Si vous ou vos voisins voyez une situation inquiétante qui pourrait causer une panne lors d'une prochaine tempête - par exemple un arbre qui pourrait tomber sur les fils ou une grosse branche reposant sur ceux-ci, il faut contacter Hydro-Québec ils pourront ainsi envoyer une équipe pour intervenir.

## COMITÉ LES DYNAMIQUES



La prochaine réunion aura lieu jeudi le 23 février à 13h30 à la salle du conseil.

Le comité a remis à ses 6 membres administrateurs une tablette Samsung dans le cadre du PNHA (Programme Nouveau Horizons pour les Aînés) qui leur a été accordé il y a un an. Ces tablettes permettront aux membres d'avoir accès à tous les documents qui y seront classés et leur permettra aussi de tenir des assemblées à distance en cas de mauvaise température. Des séances de formation leur seront données pour ce passage à l'ère informatique, évitant ainsi l'usage de trop grandes quantités de papier. De plus, il sera bientôt possible pour une personne résidant à Val-Racine de venir emprunter une tablette pendant les heures de bureau pour naviguer sur internet.

Le 21 janvier dernier, une trentaine de personnes ont répondu par leur présence à notre invitation au souper offert par le comité Les Dynamiques pour les résidents de 50 ans et plus. Le député Luc Berthold nous a fait une visite surprise lors de ce souper. Merci à tous les participants !



## COMITÉ DE LOISIRS VAL-RACINE

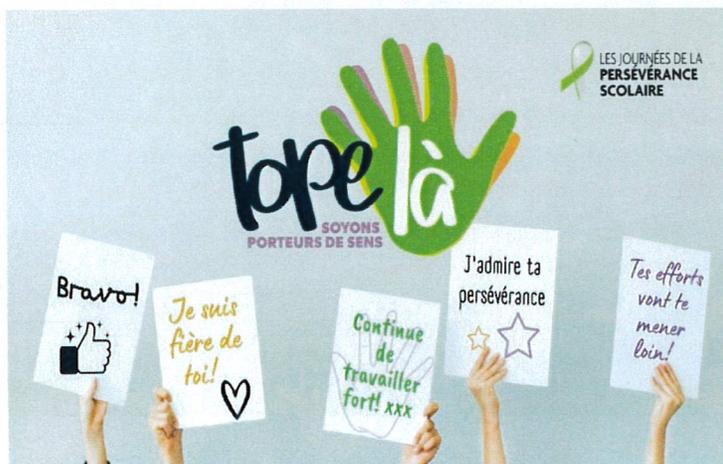
Le comité des loisirs est à la recherche de bénévoles pour se joindre à l'équipe actuelle. Une équipe dynamique qui a besoin de support pour maintenir en place et y ajouter de nouvelles activités adaptées aux besoins de la population.

### SAE de Val-Racine (Service d'Animation Estivale)

Ce service sous la responsabilité de la municipalité est chapeauté par le comité des loisirs de Val-Racine. Faut-il d'inscriptions minimum d'enfants à temps complet ainsi que de bénévoles pouvant s'occuper de l'organisation du SAE pour l'été 2023, tout semble nous indiquer qu'il n'y aura pas de SAE à Val-Racine à l'été 2023.

Si vous êtes intéressés à vous joindre à notre équipe des Loisirs vous pouvez contacter Kathleen Duquette à l'adresse courriel : [katduquette@hotmail.com](mailto:katduquette@hotmail.com) ou au 819 349-3761 (le soir).

## JOURNÉE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



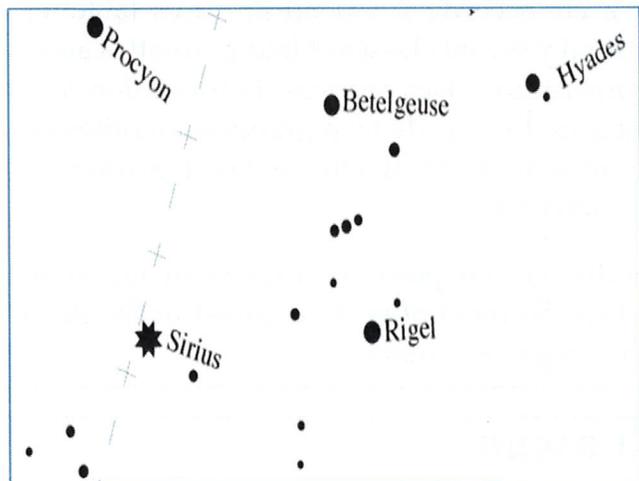
Pour la semaine de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2023, la municipalité de Val-Racine est fière d'encourager les jeunes et de valoriser l'éducation.

Nous désirons soutenir les acteurs des milieux scolaire et communautaire. Nous sommes fiers de contribuer au développement pour la réussite scolaire des jeunes de notre municipalité.

**RAPPEL :** La municipalité verse un montant de 100 \$ à tous ses diplômés d'étude secondaire.



# SOUS LE CIEL ÉTOILÉ



## Prenez part à ce projet mondial!

Vous aimez le ciel étoilé et souhaitez participer au suivi de la pollution lumineuse autour de chez vous ?

Prenez part à un projet de **science citoyenne** d'envergure **mondiale**!

Laissez-vous guider par ces 5 étapes :

1. Sortez plus d'une heure après le coucher du soleil. Laissez vos yeux s'habituer à l'obscurité pendant 10 minutes.
2. Accédez à la page [globeatnight.org/webapp/](http://globeatnight.org/webapp/) pour remplir vos observations.
3. Si besoin, trouver les constellations à observer à l'aide d'une application de ciel étoilé sur votre téléphone.  
Exemple : l'application Stellarium.
4. Choisissez la carte du ciel qui ressemble le plus à ce que vous voyez vers votre constellation. Autrement dit, quelle est l'étoile la plus faible que vous puissiez voir dans le ciel et trouver sur la carte ?
5. Choisissez la quantité de couverture nuageuse au moment de l'observation, puis cliquez sur le bouton "Submit data".

Votre observation et celles des milliers d'autres participants permettent de suivre l'évolution de la pollution lumineuse autour du globe.

Mettez vos étoiles sur la carte!



**RÉSERVE  
INTERNATIONALE  
DE CIEL ÉTOILÉ**  
DU MONT-MÉGANTIC

**Mieux vaut prévenir que mourir**

**Ressources en prévention du suicide**

1 866 APPELLE (277-3553)

Texte/SMS : 535353

Clavardage en ligne : [www.suicide.ca](http://www.suicide.ca)



**Autres Ressources d'aide**

**Accueil psychosocial - CLSC du Granit:**

819-583-2572, poste 37512 - Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

**Info-social/Urgence détresse : 811, option 2**  
24h/24 - 7/7

**Ressources communautaires: Site internet de la MRC du Granit / Onglet services aux citoyens/Prendre soin de soi et des autres**

**Nous vous souhaitons un beau mois de février !**